MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 JANVIER 2023
À LA SALLE YVES AUBUT
PROCÈS VERBAL

À une séance régulière du Conseil, tenue à la salle Yves Aubut à 19h29, sont présents:

Séance régulière du 10 janvier 2023

M. Michaël Otis, maire,

M. Mathieu Cloutier, M. Zacharie Cloutier-Julien,
M. Julien Chalifoux, M. Henri Lampron,
M. Patrick Landry, Mme Louise Paquin Bédard,
Conseillers.

Sont aussi présents ;
Mme Chantal Martel, secrétaire-trésorière et M. Michel Michaud, directeur général.

Ouverture

Sous la présidence du maire, M. Michaël Otis et formant quorum, à 19h29, M. Otis déclare l'ouverture de la séance, il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1- Ouverture,

2- Acceptation de l'ordre du jour,

3- Acceptation et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 5 décembre 2022,

4- Correspondance,

5- Comptes à payer,

6- Situation financière,

7- Période de questions,

8- Rapport du maire,
9- Rapport lots intra municipaux,
10-Autres rapports,
11-vente pour taxes
12-résolution emploi étudiant été 2023 canada
13-Virage à l'entrée ouest du village
14-Soumission M. Loranger
15-rés. Fonds 22-06-03
16-comité consultatif de l'urbanisme
17-Rés. Acompte pour l'achat de la citerne ULC
18-harmonia assurances
19-Tirage pour le sondage de la M.A.D.A.
20-Dons de billets de hockey
21-Déménagement des bureaux
22-Desserte des pompiers
23-Demandes de commandites
24- Période de questions
25- Fermeture

Rés. #5983-01-23
Ordre du jour :

Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert afin d'y ajouter des items, s'il y a lieu.
Adoptée.

Rés. #5984-01-23
Procès-verbal :

Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 5 décembre 2022.
Adoptée.

Correspondances

Greenfirst acheté par chantier Chibougamau

Rés. #5985-01-23
Comptes à payer :

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer pour le mois de décembre 2022, au montant de 82 082.18$ (ch# C2200817 à C2200890), au montant de 53 238.22$ (ch# M0022213 à M0022232), pour les lots intra municipaux au montant de 24 954.92$ (ch# C2200030 à C2200036) ainsi que la liste de paie au montant de 43165.16$ (ch.# D2200420 à D2200485) et que la municipalité a les crédits disponibles pour ces dépenses.
Adoptée.

Rés. #5986-01-23
Situation financière :

Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu unanimement d'accepter la situation financière de décembre 2022.
Adoptée.

Période de questions :

1 question concernant le déneigement.

Rapport du Maire

Ouverture de la glace à l'aréna.
Ouverture du restaurant de l'aréna
Desserte pompier- Launay-Languedoc-Guyenne
Avancement de vidéotron

Rapport lots intra municipaux

Rencontre avec M. Patrick Paiement à la fin du mois de janvier

Autres rapports

aucun

Rés. #5987-01-23
Vente pour taxes

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Taschereau doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité de Taschereau de Transmettre au bureau de la MRC d'Abitibi-Ouest, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du Code municipal.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Julien Chalifoux, appuyé par Mme Louise Paquin-Bédard et résolu unanimement ;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC d'Abitibi-Ouest, la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal,* pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient entièrement payés avant la vente ;

QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC et au Centre de services scolaire du Lac-Abitibi.

Adoptée

Rés. #5988-01-23
Emploi étudiant été 2023

Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement

A. Que la municipalité de Taschereau accepte la responsabilité de Projet Emploi d'été Canada 2023
B. Que Mme Vanessa Boutin-Cameron soit autorisée, au nom de la municipalité à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada
C. Que la municipalité de Taschereau s'engage par ses représentants à couvrir tout coût excédent où le projet soumis serait subventionné.

Adoptée

Virage à l'entrée ouest du village	En recherche de solution pour corriger le problème, M. Otis se charge d'en discuter avec le MTQ
Rés. # 5989-01-23 Soumission salle 90	Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement d'accepter La soumission de M. Michael Loranger au montant de $39 114.43 pour la rénovation du plancher de la salle 90 et d'une partie du plancher de la maison des jeunes. Adoptée
Rés. #5990-01-23 Fonds 22-06-03	Il est proposé par M. Julien Chalifoux, appuyé par Mme Louise Paquin-Bédard et résolu unanimement d'adopter le rapport d'activités ainsi que les dépenses du projet Construction de chemin, Fonds 22-06-03 au montant de $23 085.00 Adoptée
Rés. #5991-01-23 Avis de motion Règlement 01-23 Règlement de démolition	Avis de motion est donné par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement qu'à une réunion subséquente, le règlement #01-23 régissant la démolition d'immeubles sera adopté. Le projet de règlement est déposé. Adoptée
Rés. #5992-01-23 Acompte camion-citerne ULC	Il est proposé par M. Patrick Landry et adopté unanimement de donner un acompte de $25 000.00 a Camions Hélie afin de garantir le camion-citerne qui est réservé pour la municipalité de Taschereau le temps d'obtenir la subvention pour l'achat dudit camion. Adoptée.
Rés. #5993-01-23 Harmonia assurances	Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'accepter le changement d'assureur proposé par la FQM et d'assurer les biens de la municipalité de Taschereau avec Harmonia assurances. Adoptée
Rés. #5994-01-23 Tirage sondage M.A.D.A.	Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement de donner au comité de la M.A.D.A. quatre billets de $50.00 en argent Taschereau pour faire tirer et promouvoir le sondage à venir. Adoptée.
Rés. #5995-01-23 Don billets hockey	Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu unanimement d'allouer 10 billets de la coupe de la frontière pour en faire don. Adoptée
Rés. #5996-01-23 Déménagements des bureaux	Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement d'allouer un budget jusqu'à $2 000.00 pour le déménagement des bureaux actuels vers le nouvel emplacement (ancienne caisse populaire de Taschereau) Adoptée
Desserte des pompiers	Mise à jour des ententes Launay-Tno Languedoc et Guyenne.
Rés. #5997-01-23 Demande de commandite	Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement de donner $200.00 en commandite au 26 ième téléthon régional de la ressource pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue/Nord-Du-Québec. Adoptée
Rés. #5998-01-23 Fermeture	Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement à 20H49 de procéder à la fermeture de la séance du conseil. Adoptée.

Michaël Otis, Maire.	Michel Michaud, Directeur général.